MERCREDI, 31 OCTOBRE 1888.

ACTUALITÉS

Demain, jour de la Toussaint, notre journal ne paraîtra pas.

Lundi prochain la troupe Coquelin-Hadling sera à Montréal.

Paris compte 1,148 publications périodiques dont 94 sont politiques.

Le *Post*, organe irlandais et nationard, de Montréal, est en liquidation.

M. J. Stewart a été l'heureux soumissionnaire pour le manège de Régina.

Il est probable que l'armée anglaise sera pourvue d'un fusil à répétition améliorée par un officier canadien.

Il est rumeur que l'honorable S. H. Blake, C.R., est sur le point d'entrer dans le cabinet d'Ontario comme solliciteur-général.

L'enquête dans l'affaire de Ste Cunégonde où une fillette a été outragée à mort s'est terminée par un verdict contre Bélanger qui subira son procès.

On prétend que lord Salisbury a demandé avant-hier, par dépêche chiffrée, sa résignation à lord Sackville, le ministre plénipotentiaire indiscret de Washington.

Le nombre total des Jésuites répandus dans le monde entier et occupés aux travaux des missionnaires, est d'environ 2 378. Ils sont de diverses nationalités, mais la majorité sont des français.

Si l'*Etendard* publie encore un article de huit colonnes comme hier à propos des écoles du Nord-Ouest ses lecteurs ne devront pas être surpris d'apprendre que M. F. X. A. Trudel est de nouveau allé prendre du repos à l'Asile St Jean de Dieu.

M. J. C. Taché, qui prend sa retraite, a reçu une seconde adresse non moins élogieuse que celle que nous avons publiée l'autre jour. Cette dernière a été présentée par une délégation du département de l'Agriculture.

Les femmes qui sont en cours d'études à la faculté de médecine à Paris pendant l'année scolaire de 1888 sont au nombre de 114. Sur ce chiffre, il y 12 Françaises, 1 Américaine, 1 Turque, 1 Grecque, 1 Autrichienne, 8 Anglaises et 90 Russes.

L'*Union Libérale* ne peut comprendre que l'*Etendard* et la *Vérité* aient pûre tenir deux ans sur la clôture. L'*Union* n'a été que deux mois dans cette position vacillante et n'a pu résister à l'envie de se laisser choir du côté où se trouvait précisement un champ de.....carottes.

La conférence faite hier à Montréal par M. Rameau peut se résumer en ceci :

" Pendant les trois dernières décades l'expansion canadienne, dans les Etats limitrophes de la république américaine et dans Ontario, s'est produite de telle sorte que dans trente ans ces régions seront virtuellement à vous, comme le sont aujourd'hui les Cantons de l'Est.

Dit la *Patrie* d'hier :

"Le *Canada* se plaint que l'honorable M. Mercier ait trop bien reçu les journalistes qui sont venus le voir à Ottawa.

Il a l'article du *Citizen* sur le cœur."

Le confrère fait une légère erreur. Il est plus correct de dire que c'est le *Citizen* qui a son propre article sur le cœur.

MM. J. M. Kirby, de Chute à Blondeau et Archibald Stewart ont obtenu du gouvernement le contrat pour la construction du prolongement du brise-lames dans le hâvre de Port Arthur, Baie du Tonnerre, Lac Supérieur. Le brise-lames une fois terminé, fera du Port Arthur l'un des plus beaux hâvres de l'Amérique. Le gouvernement en créant une escale aussi spacieuse et aussi sûre, a en vue de favoriser le commerce du blé du Nord-Ouest, l'une de nos richesses nationales.

L'on se rappelle que les sociétés de bienfaisance de la Capitale ont envoyé, à Sa Sainteté Léon XIII, une magnifique adresse à l'occasion de son jubilé. Sa Sainteté, en témoignage de la satisfaction qu'Elle a éprouvée, et aussi pour encourager l'expansion de la charité fraternelle, a bien voulu accorder, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière aux membres des diverses sociétés, et Mgr l'Archevêque a choisi le jour de la Toussaint pour gagner cette indulgence. Une lettre de M. le Grand Vicaire, à cet effet, sera lue en séance devant les sociétés qui auront leur assemblée avant jeudi.

On fait un appel aux citoyens de Montréal pour former une ligne dont le but sera :

1o De mettre en force la loi défendant la vente de liqueurs aux mineurs.

2o De faire observer les lois règlant le trafic des liqueurs et la morale publique.

3o D'aider et travailler de concert avec les sociétés maintenant organisées pour la " Protection des femmes et enfants " et pour " Empêcher la cruauté envers les animaux," particulièrement quand ces choses proviennent du trafic des liqueurs.

4o De favoriser la législation qui reduira le nombre de licences émises à présent à Montréal, et autres amendements nécessaires à la loi.

DONNEZ-NOUS UN MINISTRE

Oui, M. Mowat, donnez-nous un ministre dans votre gouvernement.

Ce n'est pas une prière que nous formulons.

C'est l'expression d'un droit.

Cent cinquante mille canadiens français habitent la province dont l'administration vous est dévolue. Ces milliers de compatriotes sont de bons et paisibles citoyens, presque tous fermiers-propriétaires ou bourgeois ayant pignon sur rue.

Ils ont droit de vote et votent quelquefois pour vous.

Ils paient les taxes et notamment celles que vous imposez.

Ils n'ont au front aucun stigmate déshonorant et leur intelligence pratique est reconnue et vantée—peut-être avec arrière pensée—par votre journal semi-officiel le *Globe*.

Et puis, ne sont-ils pas çent cinquante mille ?

De quel droit venez vous donc leur refuser une représentation dans votre gouvernement quand, de toutes manières, cette représentation leur appartient ?

Vous êtes un parlementaire dont nous ne nions pas les connaissances et par tant, vous devez savoir que dans le jeu constitutionnel et parlementaire il faut que chaque groupe important de la population ait, selon une équitable proportion, un ou plusieurs interprètes dans le corps exécutif du pays ?

C'est une nécessité, c'est une condition *sine quà non* du système représentatif.

Nous avons le nombre : cent cinquante mille.

Nous avons les talents, les aptitudes, les distinctions morales et autres : vous-même vous vous êtes plû à nous le dire et faire dire.

Nous vous avons donné trois députés libéraux : il n'y a que trois comtés où nous ayons la prépondérance.

Il nous semble que vous ne sauriez demander plus.

Exigez-vous plus des autres nationalités du Haut-Canada auxquelles vous avez emprunté un ou plusieurs de vos ministres ?

Est-ce que notre nom de Canadiens-français vous répugne ?

Mais vous n'avez pas, comme homme officiel, le droit de manifester une telle répugnance.

Vous êtes ministre d'une province où nous comptons pour une fraction très importante.

Ce fait, tout déplaisant qu'il vous soit, n'en est pas moins un fait dont vous devez être fatalement esclave.

Vous devez en tenir compte Ontario ne vous a pas choisi pour dictateur ou pour vous donner le pouvoir de mettre à exécution vos idées personnelles, mais pour travailler au bien général avec équité.

Que vous détestiez les canadiens français personnellement, c'est affaire à vous ; mais comme ministre vous n'avez pas ce droit.

Cent cinquante mille citoyens honnêtes méritent qu'on tienne compte d'eux.

Vous n'avez plus à objecter que les nôtres vous ont refusé leurs suffrages : vous les avez obtenus, sous de faux prétextes il est vrai, mais enfin vous les avez eus.

Pourquoi, aussi, démentir vos amis les libéraux de Québec qui vous donnent comme le type incarné de l'ami le plus solide des canadiens.

Ils vous vantent, vous encensent et veulent que nous joignons le chorus qui éclate en votre honneur.

Et nous nous demandons ce que vous avez fait, ce que vous faites pour nous ; pour que vos thuriféraires du Bas Canada vous enfument ainsi de myrrhe et d'encens.

M. Mowat, encore une fois, ceci n'est pas une prière mais l'expression d'un droit indéniable.

Nous voulons un ministre dans votre gouvernement.

Nous voulons notre part dans les honneurs civils, non par amour propre mais pour conserver notre dignité nationale.

Nous voulons notre part dans le patronage et l'emploi administratifs, non par ambition, cupidité ou esprit de pécule, mais parceque tout cela nous appartient dans une certaine proportion.

En nous refusant, vous violez nos droits.

Or qui viole les droits d'autrui peut s'attendre à des repressailles.

Et ne l'oubliez pas : nous sommes cent cinquante mille.

FINANCES DE HULL

Un journal du soir ayant dit que Hull se débattait au milieu d'embarras financiers, le maire donne les informations suivantes :

Je ne sais pourquoi on a parlé ainsi. Hull a récemment emprunté $120,000 dont $40,000 en 1886 et $70,000 en 1887. Cet argent a été dépensé en travaux publics. A part cela nous devons $10 000 à un citoyen de Montréal, emprunt fait pour le carré de l'Hôtel de Ville. C'est à peu près tout ce que nous devons. Il est vrai qu'il nous faut encore de $8 à $10,000 pour parachever nos travaux. Nous les emprunterons à la Banque Ville-Marie.

Nous payons $7,700 d'intérêt sur l'argent emprunté pour notre aqueduc qui nous donne annuellement plus de $9,000 de revenu.

Cette année la taxe municipale nous rapportera $30,000.

Elections Municipales

MAIRE ET ECHEVINS

Entrevue avec les principaux citoyens

CANDIDATURES PROBABLES

Suite et fin.

M. le Dr. St. Jean, consulté au sujet du candidat à la mairie, a exprimé l'avis que la position appartenait certainement, cette année, aux Canadiens-français. Interrogé s'il serait lui-même candidat, M. St. Jean a répondu qu'il avait entendu dire qu'il y aurait prochainement une convention de Canadiens français pour choisir un candidat et que son concours est assuré d'avance à celui qui sera choisi. M. St Jean exprime cependant l'opinion que ce choix devra tomber sur une personne bien qualifiée, si l'on veut qu'il soit ratifié par toutes les nationalités, et qu'il fasse honneur à la nationalité canadienne.

Notre reporter est ensuite allé voir M. Thomas Birkett et M. l'échevin Roger, mais ils n'étaient pas à leur bureau.

M. l'ex échevin Chs Desjardins, lequel réside maintenant dans la paroisse St. Jean Baptiste qui fera partie de la cité le premier de janvier prochain sous le nom de quartier Dalhousie, nous dit que son nom a été mentionné par quelques citoyens comme candidat à la charge d'échevin dans ce nouveau quartier, et par beaucoup d'autres comme candidat à la charge de maire. M. Desjardins dit qu'il existe un très fort sentiment dans la partie ouest de la ville pour que le maire soit choisi dans cette partie, l'année prochaine, mais que quant à lui il n'a encore pris aucune décision.

M. Laurent Duhamel, un des principaux citoyens de Mount Sherwood, quartier Dalhousie, est d'avis de convoquer une assemblée des électeurs du quartier et de tâcher d'en venir à un arrangement à l'amiable entre les diverses nationalités, arrangement d'après lequel, par exemple, les trois candidats à la charge d'échevin pourraient être répartis entre les trois nationalités, anglaise, irlandaise et française. M. Duhamel appuiera les candidats qui seront choisis par la convention.

M. Joseph Ratté, commissaire d'écoles séparées dans Rochesterville, dit que dans le nouveau quartier Dalhousie le sentiment est favorable au choix d'un candidat canadien-français pour la mairie pourvu que ce candidat ait les qualités nécessaires.

M. le Dr. Ttudel, quartier Dalhousie, n'était pas à son bureau lorsque notre reporter s'est présenté pour l'y rencontrer. On mentionne le nom de M. Fleck, gendre de M. J. R. Booth, comme candidat anglais dans ce quartier, mais notre reporter n'a pu le rencontrer.

Dans le quartier Victoria, il n'y aura peut-être qu'un seul changement. M. Gordon ne se présentera pas. MM. Hutchison, Dalgish et C. Levêque seront de nouveau candidats. Ce dernier est d'avis que des réformes importantes devraient être apportées dans l'administration de la cité. M. Dalgish est d'avis que le maire cette année devrait être un Canadien-français.

D'après la nouvelle division des quartiers, le quartier Wellington sera séparé en deux parties au premier janvier prochain. Il y aura le quartier Centre ou *Central Ward*, s'étendant des bords du Canal Rideau jusqu'à la rue Bank, et le quartier Wellington, s'étendant depuis cette dernière rue jusqu'au nouveau quartier Dalhousie, lequel commencera à la rue Concession et s'étendra jusqu'à la ligne du canton Nepean.

Dans le nouveau quartier Wellington, on mentionne comme candidats probables MM. Stewart, de Stewart & Fleck ; Jos. Kavanagh, épicier ; M. Hill, mécanicien, qui s'est déjà présenté, l'année dernière, dans ce quartier.

Dans le quartier Centre, les deux seuls candidats, jusqu'à présent sur les rangs, sont MM. Monk, avocat, et George Cox, graveur. M Taylor McVeitty a déclaré à notre reporter qu'il n'avait pas encore pris de décision.

Dans le quartier St. George, MM. Erratt, O'Leary et Borthwick disent n'avoir pas encore songé à quelle décision ils s'arrêteraient si on leur offrait de nouveau la candidature.

M. le Dr. Parnell, qui a fait la lutte dans ce quartier, dit qu'il ne se présentera pas de nouveau, bien qu'il n'ait qu'à se louer de l'appui généreux qui lui a été donné l'hiver dernier, sans qu'il ait fait aucune cabale ou tenu aucun comité. Mais, dit-il, je me dois à ma pratique et je ne puis laisser souffrir mes affaires en m'occupant de celles du public. M. l'échevin O'Leary, consulté au sujet du choix du maire, dit que ce choix devrait se faire cette année parmi les Canadiens français.

Dans le quartier By, les mêmes candidats seront probablement sur les rangs, moins peut-être M. Larose s'il était candidat à la mairie. M. Heney dit qu'il fera la lutte jusqu'au bout et il a confiance que sa conduite ferme et énergique dans l'affaire de l'exemption de taxes du terrain des Sœurs du Bon Pasteur, lui assurera la majorité. M. Heney est favorable au choix d'un Canadien français comme maire. M. O'Keefe est de son côté décidé à faire la lutte dans le quartier By. M. John Casey dit ne pas vouloir être candidat, mais être favorable au choix d'un Canadien français comme maire pourvu que ce choix tombe sur un homme digne de remplir la position.

Dans le quartier Ottawa M. Durocher déclare ne pas se présenter. MM. Adam et Bingham seront de nouveau candidats. Pour remplacer M. Durocher, plusieurs électeurs du quartier ont jeté les yeux sur MM. A. D Richard, O. Latour, T. Lemay ou Alf Pinard. Ce dernier, consulté à ce sujet, dit qu'il refuserait certainement l'honneur si on le lui offrait. Bien que l'on ne doive pas négliger nos affaires municipales, M. Pinard est d'avis que nos affaires scolaires demandent beaucoup plus de surveillance et d'intérêt de la part des citoyens. MM. A. D. Richard et T. Lemay disent qu'ils refuseront la candidature. M. Latour dit qu'il n'a aucune ambition ni désir d'entrer dans le conseil de ville. Quant à la charge de maire M. O. Latour est d'avis qu'elle appartient cette année aux canadiens français, mais que ceux-ci doivent choisir pour les représenter une personne instruite et pouvant leur faire honneur. M. Bingham est en faveur du choix d'un canadien-français comme maire.

M l'échevin Adam dit qu'il a été demandé par les électeurs du quartier Ottawa de se laisser mettre en nomination de nouveau. Il est tout probable qu'il acceptera. Quant à la mairie, plusieurs personnes lui ont offert la candidature, mais il préfère que le choix d'un candidat soit fait dans une assemblée générale de Canadiens-français afin qu'il n'y ait qu'un seul candidat sur les rangs. M. Adam croit que l'élément anglais appuiera un Canadien-français, parcequ'il est tacitement entendu que nous devons avoir un Canadien-français l'an prochain.

M. l'échevin Lauzon est aussi d'avis que la position appartient cette année à un canadien français, et il verrait avec plaisir le choix s'arrêter sur une personne capable de bien remplir la position. M. le Dr St Jean, M. l'avocat Beicourt ou M. le Dr Provost seraient, d'après M. Lauzon, des candidats très acceptables.

Dans le quartier New Edinburg il n'est pas probable qu'il y ait aucun changement.

De toutes ces entrevues il ressort que nos concitoyens d'origine anglaise ne veulent pas exprimer maintenant leur opinion au sujet du choix du prochain maire. Quant aux irlandais ils se déclarent dès maintenant en faveur d'un candidat français. Parmi les canadiens français l'opinion générale paraît être que le choix doit tomber sur un homme instruit et capable de remplir à leur honneur la position de maire.

ASSISES CRIMINELLES

Présidence du juge Street

La première cause qui a été appelée, hier, après le choix des jurés et l'adresse du juge a été celle de Harkin vs Doney. Les avocats du plaignant demandent un délai pour procéder afin qu'ils aient le temps de faire venir un témoin important, un commis voyageur actuellement sur la route. Sa demande est accordée à condition que le plaignant paie les frais occasionnés par ce retard.

La cause suivante est celle de Quinn vs McCaffrey et McVeitty Le plaignant dit que le 13 décembre dernier il a été injustement et illégalement arrêté par le chef de police McVeitty à la demande de M. McCaffrey. Le temoin était au moment de l'arrestation dans la cave au dessous de l'hôtel Russell où il embouteille de la bière pour M. Gilmour. La défense prétend que l'arrestation de Quinn était justifiable parce qu'il criait et faisait tapage dans la cave en compagnie d'autres personnes. A six heures la cause a été suspendue et ajournée au lendemain.

Personnel

M. le Capt. Labelle, député de Richelieu, et M. Alph. Desjardins, député de Hochelaga, sont au Russell

Lundi prochain

Son Excellence le Gouverneur-Général et Lady de Preston visiteront le Collège d'Ottawa lundi prochain ; des adresses leur seront présentées à cette occasion.

Demain

Demain, à l'église St Joseph, le chœur chantera une messe en *mi bémol* de Gounod. A l'offertoire, il rendra le *Super flumina* également de Gounod, a grand orchestre. C'est un délicieux morceau du plus pur classique.

La cérémonie de demain

C'est demain, à 2 heures, qu'aura lieu la cérémonie d'inauguration du monument érigé en l'honneur des Francs-Tireurs, dans le Parc Major, vis-à-vis l'entrée de la rue Rideau.

Cette cérémonie, d'après toutes les apparences, promet d'être l'une des plus belles encore vues à Ottawa. Le dévoilement de la statue sera fait par Son Excellence Lord Stanley de Preston, assisté de tout son état-major.

En face du monument on est à ériger une platforme, où seront placés les ministres, qui ont promis d'assister à la cérémonie, les juges de la Cour Suprême, les officiers des divers ordres généraux et autres.

Le 43ème Bataillon, les Dragons de la Princesse Louise et la Batterie de Campagne seront présents à la démonstration, qui aura un caractère purement militaire tel qu'il convient. Le colonel Powell, président du comité du monument, dit que la fête sera la plus belle encore vue à Ottawa.

119 RUE RIDEAU

$1.25

Pour le montant ci-dessus-mentionné en monnaie courante du Canada, nous procurerons à n'importe qui une paire de chaussures fortes et propres à la marche en automne.

CHAS. J. BOTT,

P. S.—Ce offre n'aura de durée que pendant quinze jours.

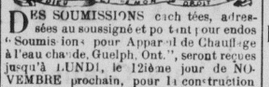

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant pour endos "Soumissions pour Appareil de Chauffage à l'eau chaude, Guelph, Ont.", seront reçues jusqu'à LUNDI, le 12ième jour de NOVEMBRE prochain, pour la construction d'un Appareil de Chauffage à l'eau chaude pour le Bureau de Poste de Guelph.

Les plans et spécifications peuvent être vus et les blancs de soumissions et toutes autres informations peuvent être obtenus à ce Département et au Bureau de Poste de Guelph, le et après le 26 (vendredi) du mois courant.

Les personnes soumissionnant sont averties que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins d'être faites sur les blancs imprimés qui seront fournis, et signées de leur signature courante.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté et fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du montant de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire ayant obtenu le contrat refuse de l'accepter ou manque à l'accomplissement complet des travaux pour lesquels il a été mis en contrat et sera remis dans le cas de soumissions non acceptées.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune autre.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secretaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 24 octobre 1888.

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid foncés, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.

Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix, en Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts.

Dans toutes les plus fraiches nuances ; nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suedois, 4 Boutons, qualite superieure, 85 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir a patente $1.15.

Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est remis ; nous n'avons pas de maison mère qui nous fournit du vieux stock. Vous pouvez compter sur nous, pour vous procurer des articles dans les derniers goûts.

Le magasin de Gants a meilleur marche est le Cheapside

Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent etre trouves ailleurs.

Defiez-vous des succursales qui ne sont rien autre chose que des entrepots de vieilles marchandises.

CHEAPSIDE

RUE SPARKS.

LE SOUSSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de **Nouveautés** et de **Tailleur** au numéro 88½, rue Lyon et est préparé à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

Poëles de Passage,
Poëles de Salles à Diner,
Poëles de Magasin en grande variété,
Poëles à Charbon,
Chaudières à Charbon,
Zinc, Mine, Vernis à tuyaux,

En Gros et en Detail.

E. G. LAVERDURE & CIE.

Jos. FORTIER
EPICERIES EN GENERAL
Coin des rues Cumberland et York

Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes a des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le soussigné compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de

Monuments en Marbre et Granit aux prix coutants.

afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.

Atelier de Marble et Granit de la Cité
R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire
Reparer vos Balances
—ou—
INSPECTER vos POIDS
Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Scea x, Etampes pour dates et pour étiquettes.
Chèques et Billets en cuivre et en acier.
Presses à Sceaux et Mémorials.
Outillage pour Reliers, Rouleaux, etc.
Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
—No. 175 RUE SPARKS—

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES
—:o:—
F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et noseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer en plomb et travaux en cuivre.
Chantepleurs en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouillicires.
Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.
Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.
Lieux d'aisence, Eviers et bains, etc.
Couvert en "Canada Plate" et tôle galvanisée.
Agents pour engins de PEASE combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558
En face de la rue George.

FIERI FACIAS DE TERRIS.
De la Cour Supérieure, Montréal.
CANADA,
Province de Québec,
District d'Ottawa.
No. 366.

L'HONORABLE AUGUSTE C. PAPINEAU, l'un des Juges de la Cour Supérieure, pour le district de Montréal, Demandeur, contre les terres et tenement de J. GODFROY PAPINEAU, écuyer, notaire, de la cité de Montréal, Defendeur, à savoir : Deux lots de terre situés dans la paroisse de Sainte-Angélique, dans le comté d'Ottawa, étant les lots numéros trente neuf et quarante (39 et 40) des plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Sainte-Angélique, contigus l'un à l'autre et formant ensemble un terrain de forme triangulaire—avec une maison, deux granges, une écurie et autres bâtisses en bois y érigées.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Sainte Angélique, le DEUXIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

LOUIS M. COUTLÉE,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Aylmer 16 Octobre 1888.

AVIS

Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Automne à des prix excessivement réduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock que nous avons actuellement en mains.

P. FARRELL,
No. 512, rue Sussex,
Ottawa.

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, Mde Louis Riopelle, à dater de ce jour, 14 juillet 1888.

LOUIS RIOPELLE,
Eardley Township

CHS. DESJARDINS,
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS
— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents : aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux reunis : $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes les choses de marchandises en caoutchouc commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

A VENDRE. 1,000 cordes de bois franc (sec), de $3.00 à $3.50 la corde, chez RICHARD O'NEIL, en arrière des magasins militaires, Bassin du Canal.

PERDU.

Un portefeuille en cuir rouge contenant plusieurs billets et comptes de la manufacture de Tabac de St. Jacques.

Prière de le remettre à J. H. Charlebois, No. 450, rue Sussex.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Scotish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & now
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPRÊME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.
ARGENT A PRETER
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Hemptville, ONTARIO.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fits **Star Yatisi** et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulangerie Union.** D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

LAURENT DUHAMEL
ETAL DE—MARCHE BY.
Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc Comme par le passé M Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88